

CHAPITRE XX.—PRIX.¹

Les prix des denrées se divisent en deux catégories principales—le gros et le détail. Comme les marchands de gros sont moins nombreux que ceux de détail, la qualité et le classement des marchandises achetées ou vendues y sont plus uniformes et les écarts de prix à différentes époques particulières y sont moins prononcés, il semble plus facile de dresser une liste exacte des prix de gros et de leurs fluctuations qu'une liste de prix de détail. Mais cet avantage est largement contrebalancé par certaines difficultés inhérentes à la nature même des nombres-indices des prix de gros. La préparation d'un nombre-indice des prix de gros pour fins générales exige l'inclusion d'un bien plus grand nombre de marchandises que dans le cas d'un indice des prix de détail ou du coût de la vie. De plus, les marchandises écoulées par le marchand de gros sont dans tous les stades échelonnés entre la matière brute et le produit fini tandis que les prix de détail ne couvrent généralement que ce dernier. A chaque stage de transformation d'un article quelconque nous avons généralement à tenir compte de différentes qualités et la situation se complique parce que ces qualités subissent elles-mêmes des changements au cours du temps. Ainsi, obtenir de mois en mois et d'année en année des cours donnant une continuité exacte est une tâche dont le succès ne peut être assuré que par une éternelle vigilance. Celui qui prépare les nombres-indices des prix de gros doit toujours être sur le qui-vive pour se tenir à date et être au courant des degrés et des qualités, besogne assez difficile quand il s'agit de traiter avec une liste aussi considérable d'articles divers. Dans les prix de détail la question de qualité n'est pas aussi importante et dans plusieurs cas il suffit même d'obtenir la qualité ou l'espèce le plus en demande.

Les transactions de gros se font généralement entre des acheteurs et des vendeurs experts traitant selon des principes strictement commerciaux. En conséquence, les prix de gros se conforment approximativement à l'application de la loi de l'offre et de la demande et ils ont une meilleure mesure de l'état courant du commerce. D'un autre côté les prix de détail sont jusqu'à un certain point gouvernés par la coutume et sont moins sensibles aux fluctuations que les prix de gros. De plus, les faibles fluctuations des prix de gros n'ont pas leur répercussion proportionnelle sur les prix de détail vu les limitations du numéraire quand il s'agit de très petites quantités de denrées. Les prix de détail varient considérablement pour la même marchandise dans les différentes parties d'une ville à la suite des différences dans les services rendus, la localité des boutiques et la classe des clients.

De plus, les prix de gros sont déterminés par la situation commerciale du moment tandis que les prix de détail changent plus lentement et il existe ce qui s'appelle techniquement un "écart" entre les deux, les prix de détail montrant des changements dans les conditions fondamentales du commerce seulement un certain temps après les prix de gros. Les prix de gros au Canada ont atteint leur sommet en mai 1920 et commencé leur déclin en juin; les prix de détail ont atteint leur cime en juillet 1920 et ont commencé à faiblir en août. On constate un fléchissement analogue pour les années les plus récentes, tel que l'indique le graphique (p. 813); illustrant le mouvement des prix de gros et de détail au Canada entre 1914 et 1931.

Les prix de détail sont particulièrement utiles au mesurage des changements du coût de la vie. Ce mesurage se complique de plusieurs autres facteurs versatiles, tels que la consommation, les habitudes et le train de vie, les variations dans la qualité des denrées entrant dans le budget et particulièrement le vêtement. La diffi-

¹ Révisé par Herbert Marshall, B.A., F.S.S., chef, branche du Commerce Intérieur, Bureau Fédéral de la Statistique. Cette section compile et publie des statistiques sur les prix de gros et de détail, valeurs mobilières, services, coût de l'argent, coût de la vie, le commerce de gros et de détail, les engagements de capitaux étrangers au Canada et de capitaux canadiens à l'étranger, la balance des paiements internationaux et autres activités. Pour une liste complète des publications de cette branche voir au chapitre XXIX, section 1, sous l'en-tête "Commerce Intérieur".